



Flashez et retrouvez cette prestation en ligne, nos témoignages clients et vidéo



EXPERTISES JUDICIAIRES ET EXPERTISES D'ASSURANCE

Vous êtes experts judiciaires et/ou d'assurance ? En cas de dommage/sinistre, préjudice conduisant à un litige, vous devez pouvoir compter sur un appui indépendant pour vous accompagner dans vos investigations !

Vos attentes

Vous êtes experts judiciaires et/ou d'assurance ? En cas de dommage/sinistre, préjudice conduisant à un litige, vous devez pouvoir compter sur un appui indépendant pour vous accompagner dans vos investigations !

En tant qu'expert, vous pouvez vous appuyer sur nos compétences pour analyser de manière factuelle et indépendante l'ensemble des éléments du sinistre pour comprendre la nature et l'origine des dégradations.

Nous sommes votre **partenaire pour mener vos analyses** (sur site, en laboratoire) ou être missionné comme **sapiteur** pour vous apporter la connaissance et les règles de l'art du domaine.

Nos solutions

Nous vous apportons :

- Une prise en compte du contexte spécifique pour une **évaluation budgétaire rapide**.
- Une **mobilisation immédiate** de nos spécialistes multi-disciplinaires afin d'intervenir dans les meilleurs délais en France et à l'étranger.
- La conduite d'expertises **matériaux, composants, équipements et procédés** basée sur :
 - Le choix des prélèvements/mesures/contrôles et leur réalisation sur site,
 - Des essais menés dans nos différents laboratoires et plateformes d'essais,
 - Des outils numériques de calculs et de simulations,
 - Le savoir et l'expérience terrain de nos différents spécialistes métiers.
 - La participation aux **réunions au contradictoire** de nos spécialistes rompus à l'expertise judiciaire.
- Un rapport d'expertise argumenté et factuel, clair et synthétique pour être exploitable directement.

Découvrez en **vidéo** un exemple d'une **expertise d'avarie sur pièces composites** réalisée par le Cetim dans le cadre d'une enquête du **Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA)** :



Vos bénéfices

- Le CETIM, le centre technique français des industries mécaniques, reconnu comme tierce partie **intègre, impartiale et indépendante**.
- Plus de **150 spécialistes métiers** participant régulièrement à des expertises judiciaires, capables de s'adapter aux enjeux et préjudices.
- Un accompagnement adapté grâce à notre expertise multi-disciplinaire et notre expérience multi-sectorielle :
 - Matériaux et revêtements : métalliques, composites, polymères, élastomères, céramiques et verre,
 - Composants tels que échangeurs, engrenages, pompes/vannes, équipements sous pressions, machines tournantes, ...
 - Procédés tels que l'assemblage, l'étanchéité, la peinture, ...
 - Equipements spécifiques : levage/manutention, ponts/structures métalliques, canalisations, moyens de production, ...
 - Moyens et infrastructure de transport.
- Des moyens performants et innovants et des méthodes rigoureuses éprouvées depuis plus de 50 ans.